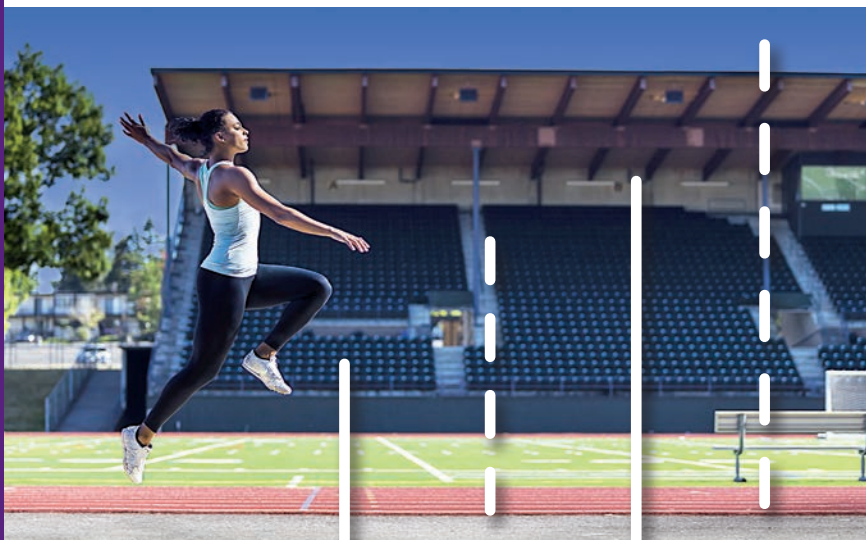


LA FILIÈRE SPORT : LES CHALLENGES D'UNE CHAMPIONNE

L'ESSENTIEL

À retrouver sur groupeBPCE.com



Partenaire Premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Groupe BPCE publie une nouvelle édition de BPCE L'Observatoire sur l'économie du sport. Ce nouvel opus approfondit l'analyse des transformations de la pratique sportive, notamment associative, et met en lumière le rôle fondamental des collectivités territoriales comme premier financeur public du sport et acteur central du sport de proximité. Enfin, considérant le sport comme un secteur à part entière, BPCE L'Observatoire évalue pour la première fois le poids de cette filière dans le PIB à partir des contributions de l'ensemble des acteurs du sport.

Une filière dynamique face à de nombreux enjeux

Une profonde transformation de la pratique sportive était à l'œuvre avant la crise sanitaire. Cette dernière a accéléré certaines tendances et révélé des fragilités, notamment dans la pratique associative dont le recul consécutif à la pandémie est préoccupant.

Le secteur public soutient le sport à hauteur de 20 milliards d'euros par an. En particulier, les collectivités territoriales s'affirment comme le premier financeur du sport amateur et de proximité, avec 12,5 milliards d'euros de dépenses annuelles, à travers notamment son parc d'équipements sportifs.

La politique sportive locale est confrontée aujourd'hui à des enjeux multiformes liés à l'impact de l'inflation, à la transformation des besoins, au vieillissement d'une partie des infrastructures sportives et à la transition énergétique.

Au-delà du secteur public et du cercle associatif, la filière sport est riche de ses entreprises privées, abordées dans cette étude sous le prisme d'une nouvelle segmentation sectorielle. L'approche désormais exhaustive des acteurs économiques du sport permet une évaluation du poids de la filière sport à 2,6 % du PIB, et une analyse de sa structure et de ses spécificités.





Les collectivités territoriales, premier financeur public du sport

Les collectivités territoriales sont le premier financeur public du sport en France. Leur contribution est estimée par BPCE L'Observatoire à 12,5 milliards d'euros, soit près du double du budget de l'État dans le sport, Éducation nationale comprise.

Ce sont plus précisément les communes qui portent la plus grande partie de cette contribution financière, avec 8 milliards d'euros. Leur implication est également indirecte puisque l'intercommunalité alloue chaque année 3,1 milliards d'euros au sport, le plus souvent en complément des municipalités.

Les collectivités territoriales dépensent, chaque année, environ 12,5 milliards d'euros dans le sport.



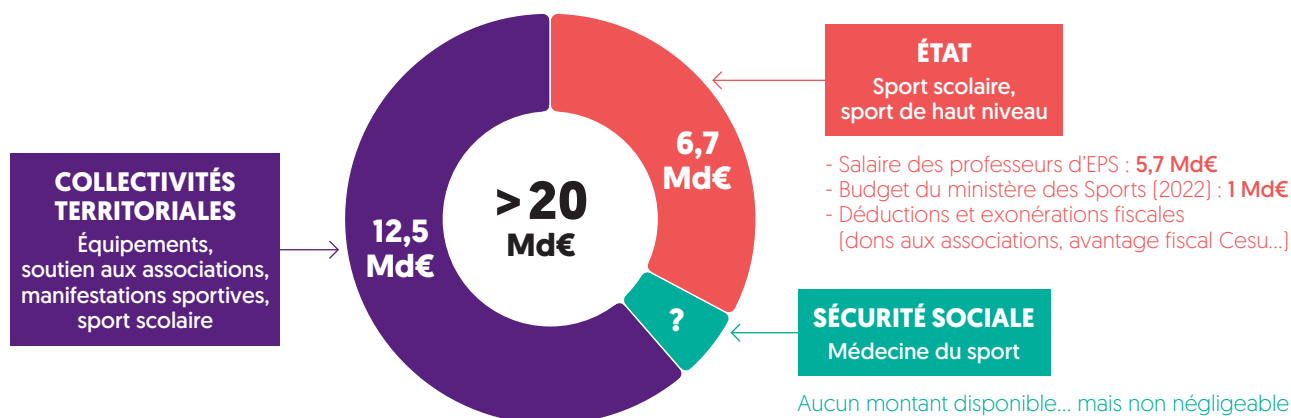
318 000
Nombre d'équipements sportifs recensés en France.

Propriétaires de 81 % des 318 000 équipements sportifs recensés sur l'ensemble du territoire, les collectivités territoriales consacrent une part importante de leur effort budgétaire à l'investissement dans de nouveaux équipements et la rénovation, soit environ 4,5 milliards d'euros par an. Les dépenses courantes s'orientent, quant à elles, vers les frais de fonctionnement liés aux équipements et les subventions aux associations.

Deuxième poste de dépense des communes après l'éducation, le sport est considéré comme une priorité par les élus. À leurs yeux, il représente un vecteur de cohésion territoriale et d'inclusion sociale, voire une réponse à des enjeux de santé publique ou de rayonnement économique. La politique sportive est souvent menée en étroite coopération avec le monde associatif qui incarne un modèle non lucratif d'accès à tous.

Des collectivités territoriales toujours prépondérantes dans la propriété des équipements, mais le secteur privé monte en puissance.

Les dépenses des collectivités territoriales dans le sport sont près de deux fois supérieures à celles de l'État



La filière sport en France : 2,6 % du PIB

Avec 128 000 entreprises identifiées, la filière sport confirme sa richesse et sa diversité mais aussi sa vitalité avec 10 000 à 15 000 créations d'entreprises par an. Très hétérogène, le tissu productif privé du sport tend à se fragmenter d'un point de vue démographique mais à se concentrer économiquement.

En effet, on dénombre 101 000 entreprises sans salarié, principalement dans l'enseignement et le coaching, représentant moins de 10 % du chiffre d'affaires total de la filière. 3 500 PME, ETI et grandes entreprises, pour l'essentiel dans le commerce, le sport spectacle et la fabrication, assurent 51 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur les 71 milliards d'euros générés par la filière.

À partir des travaux menés sur les différents agents économiques de la filière sport, BPCE L'Observatoire aboutit à une évaluation du poids du sport dans le PIB à 2,6 %, représentant 64 milliards d'euros. La consommation finale en biens et services sportifs des ménages représente 53 des 64 milliards du PIB du sport. Elle est calculée sur la base de l'activité des entreprises du sport et des transferts provenant des associations et des administrations publiques.

L'investissement en sport, évalué principalement *via* les comptes des entreprises et des collectivités, s'élève quant à lui à 12 milliards d'euros. Pour autant, la forte part du secteur non marchand (valorisé aux coûts de production plutôt qu'à des prix de marché) mais aussi l'importance des externalités positives produites par le sport (bénévolat, santé publique, cohésion sociale...), constituent des limites traditionnelles à une juste mesure du PIB, conduisant ainsi à sous-estimer la place du sport dans l'économie et la société.



3 500 PME, ETI et grandes entreprises, pour l'essentiel dans le commerce, le sport spectacle et la fabrication, assurent 51 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

2,6 %
du PIB.

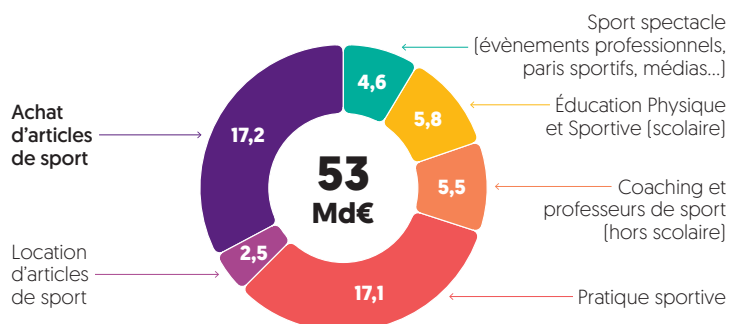
71 Md€

Chiffre d'affaires généré par les entreprises de la filière sport.

128 000

Nombre d'entreprises de la filière sport.

Une consommation sportive des ménages très diversifiée



Décomposition sectorielle de la consommation des ménages en sport (en Md€)

Sources : cf méthodologie, calculs BPCE L'Observatoire.



Des acquis fragilisés et de nombreux challenges à venir

Le diagnostic d'un écosystème puissant et porté par une tendance de fond constitue cependant un portrait trop flatteur de la filière.

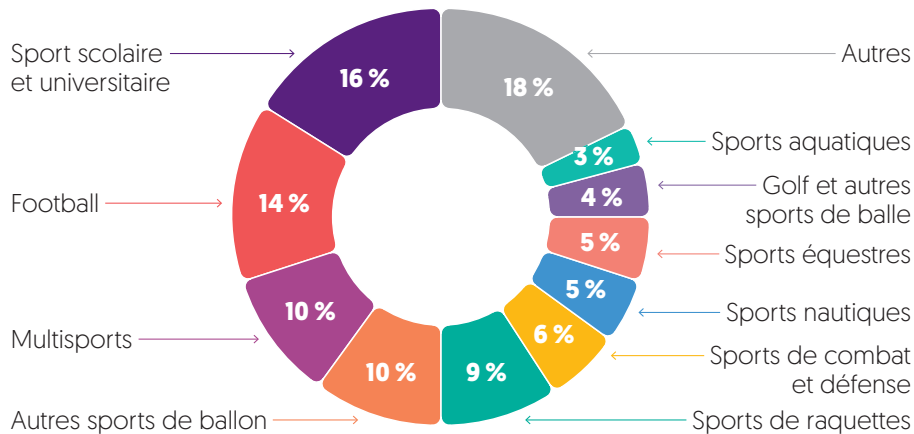
Concernant le tissu productif privé, le parc de TPE de 1 à 9 salariés se réduit depuis 2016, principalement au profit d'auto-entrepreneurs mais aussi, dans une moindre mesure, au profit des PME, renforçant ainsi la polarisation de la filière. La capacité de croissance, interne et externe, d'un secteur quel qu'il soit, risque d'être hypothéquée si son tissu productif n'est plus alimenté par des TPE, qui sont des PME potentielles.

À cette fragilité structurelle, s'ajoute l'impact des nombreux chocs exogènes récents (Covid, inflation, énergie et transition climatique...). Selon notre évaluation, en année pleine, les collectivités territoriales pourraient être confrontées à une hausse de 12 % de leurs dépenses sportives, soit 1,5 milliard d'euros dont plus de la moitié serait imputable à la hausse des prix énergétiques. Alors que les élus du sport s'interrogent sur les réponses à apporter aux nouvelles pratiques sportives, au changement climatique, aux difficultés des associations...

une telle hausse risque ainsi d'aboutir à une remise en cause de la dépense sportive et à une réévaluation de la politique d'investissement en faveur des rénovations énergétiques et ce, au détriment des mises en service. Le mix énergétique des équipements reste en effet largement dépendant des énergies fossiles, et 58 % des infrastructures construites avant 1985 n'ont pas fait l'objet de travaux de rénovation significatifs.

Le dernier challenge auquel est confrontée la filière concerne la pratique elle-même. La hausse de long terme du nombre de licenciés (de 2 millions en 1950 à 16 millions en 2017) s'est interrompue avant même la crise sanitaire. L'ampleur du recul lié à la crise sanitaire (4 millions de licences annuelles et ponctuelles en moins entre 2019 et 2021) et son impact plus marqué encore parmi les femmes d'âge actif montrent que la progression continue de la pratique, tout comme sa tendance à la féminisation, sont plus fragiles qu'il n'y paraît. L'objectif de 3 millions de pratiquants supplémentaires dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pourrait être finalement difficile à atteindre sans accompagnement.

Une domination des sports dans le cadre scolaire et des sports collectifs de ballon



Types de sports pratiqués par les adhérents aux fédérations sportives en 2021 (autres titres de participation inclus)

Sources : Injep, ministère des Sports, calculs BPCE L'Observatoire.

+1,5 Md€

Impact du choc inflationniste sur la dépense sportive des collectivités territoriales en 2022.

-22 %

Diminution du nombre de licenciés associatifs entre 2019 et 2021 (pratique ponctuelle incluse).



Retrouvez l'intégralité de l'étude sur [groupeBPCE.com/etudes économiques](https://groupebpce.com/etudes-economiques)

